



## Sommaire

### Actualités

- ▶ Brèves Houlgataises ..... P 2

### Finances

- ▶ Houlgate en chiffres ..... P 3

### Urbanisme, travaux et projets

- ▶ 2010 : Année riche, en nouveaux aménagements ..... P 4
- ▶ Quelques projets pour 2010 ..... P 4
- ▶ En bref ..... P 5

### Dossier urbanisme

- ▶ Obligations et devoirs des propriétaires ! ..... P 5
- ▶ Le saviez-vous ? ..... P 6

### Environnement

- ▶ Label «villes et villages fleuris» ..... P 6
- ▶ Aménagement su square Debussy ..... P 6
- ▶ Rénovation des bancs sur la digue Roland Garros ..... P 6
- ▶ Mise en place des douches de plage ..... P 6
- ▶ Calendrier des ateliers Mains Vertes du samedi matin ..... P 7
- ▶ Travaux de bricolage et de jardinage ..... P 7
- ▶ Feu de jardinage ..... P 7
- ▶ L'hiver arrive, vigilance sur votre Alimentation en eau ..... P 7

### Affaires sociales

- ▶ Opération «tranquillité séniors» ..... P 8
- ▶ Nos écoles en quelques mots ..... P 8
- ▶ Inscriptions pour délivrance de bons alimentaires ..... P 8
- ▶ Le repas des anciens en avril ..... P 8
- ▶ Diplômes d'honneur ..... P 9

### Vie touristique

- ▶ Saison touristique 2010 ..... P 10
- ▶ Retour en images sur les grands ..... P 11

- État civil et bloc-notes ..... P 11 et 12

## Edito

Malgré le climat économique placé sous le signe de la morosité, nous pouvons nous réjouir du développement de la capacité d'hébergement de notre commune avec la réouverture de l'ancien CREPS, devenu le Centre Sportif Normand (CSN), et d'un hôtel rénové désormais classé 3 étoiles.

L'ouverture d'une résidence de Tourisme et d'un SPA complètent l'attractivité de la station et offrent aux visiteurs des prestations de qualité.

Pour sa part, la commune lancera prochainement des travaux d'agrandissement des locaux de l'Office de Tourisme pour assurer au public un meilleur accueil. Avec le concours de la Communauté de Communes, la municipalité procèdera également à la réhabilitation de l'ancien patronage en vue de soutenir et poursuivre la vie culturelle de Houlgate, dont la saison 2010, notamment sous le thème « Normandie impressionnisme », a connu un succès largement plébiscité.

La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa conversion en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a donné lieu à une première mesure de concertation portant sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement. Le mercredi 25 août, une permanence a été assurée par le cabinet d'étude chargé de nous assister. Elle a été suivie d'une réunion de présentation au public le 26 août dernier. L'exposition du document a été prolongée du 16 août au 15 novembre 2010.

Je rappelle qu'un registre d'observations, tenu à la disposition du public en mairie, restera ouvert durant toute la procédure de révision jusqu'à la délibération du conseil arrêtant le PLU, qui précèdera la consultation des services publics associés et l'enquête publique.

Au vu des nombreuses réactions portées au registre, nous pouvons estimer que la concertation a atteint son but et n'est pas passée inaperçue, ce qui est un point positif

compte tenu de l'importance d'un PLU sur l'avenir d'une commune.

Cette révision a pour objectif principal un développement harmonieux de la station et la préservation du patrimoine et du paysage. A cet égard, je suis heureux de constater que de nombreux propriétaires poursuivent l'investissement de rénovation et la mise en valeur du patrimoine bâti. Je souhaite également insister sur l'importance du respect par chacun des règles d'urbanisme et, en particulier, l'importance de déposer les demandes d'autorisation légales, telles qu'elles sont rappelées en page 5.

Enfin, je remercie l'ensemble des acteurs participant à la vie de la station : commerçants, délégués de la commune (casino, cinéma, plage), les services de sécurité (Police, Sauveteurs, Pompiers et Vigiles), le service « animation » de la ville qui a cette année repris l'organisation de l'été musical ainsi que les services municipaux.

Ma reconnaissance s'adresse également à l'Office de Tourisme, la Compagnie « Le Grain de Sable » et la « Bibliothèque pour Tous » pour leurs actions importantes.

Le conseil municipal et moi-même espérons que l'année 2011 se déroulera sous les meilleurs auspices et présentons nos meilleurs vœux aux Houlgatais, aux résidents secondaires, aux vacanciers et à tout ceux qui marquent leur attachement à la vie de notre station.



**Le Maire,  
Jean-Claude PUPIN**

**Joyeuses fête  
à tous !**

# BRÈVES HOULGATAISES

## Mise en location des logements de l'ancienne gendarmerie

La ville a choisi de mettre en location les 8 logements affectés jusqu'à présent à la gendarmerie.

Aujourd'hui, 3 logements peuvent être loués en l'état ; la gestion locative sera confiée à un organisme spécialisé.

Les logements seront loués selon des critères bien précis : adéquation entre le prix du loyer et les ressources du demandeur, composition familiale et taille du logement...

Pour les autres logements des travaux devront être réalisés avant la location.

## Rénovation du bâtiment du Patronage Saint Louis

Une convention entre la CCED (Communauté de Communes de L'Estuaire de la Dives) et la ville de HOULGATE a été signée : La CCED s'engage à remettre en état la totalité de la toiture du patronage

En contrepartie la ville de Houlgate mettra à disposition la salle à l'école de musique de la CCED pour 10 concerts par an hors juillet et août.

La ville recherche un coordonnateur afin d'évaluer les travaux à réaliser et lancer une consultation auprès de cabinets spécialisés. Les travaux de rénovation pourront alors démarrer.

## Le CREPS est devenu CSN

Le CSN (Centre Sportif de Normandie) a rouvert ses portes en janvier 2010.

Les premiers mois ont été consacrés à l'élaboration du nouveau projet avec pour priorité d'intensifier l'accueil des stages du mouvement sportif, des associations d'éducation populaire et de mettre en œuvre des actions nouvelles « bien-être, sport, santé » à destination des scolaires, salariés ou seniors.

Ce projet s'inscrit dans la volonté affirmée de renforcer les liens entre le CSN et les acteurs du territoire, notamment la commune de Houlgate.

L'équipe constate avec satisfaction que les réservations progressent de manière significative pour 2011, conséquence d'un réel engagement de tous les partenaires signataires du protocole d'accord.

Un prochain numéro de Direct vous informera plus en détails sur le CSN.

## Rénovation du bâtiment et des logements locatifs rue Henri Fouchard

Ce bâtiment communal, actuellement occupé, va être prochainement restructuré et rénové.

Une convention a été passée avec un organisme spécialisé (le PACT ARIM) dont la mission est de mettre en œuvre les travaux demandés : rénovation de tous les appartements et création d'un nouveau logement au rez-de-chaussée, accessible aux personnes handicapées.

La phase préparatoire de consultation des entreprises et de montage des dossiers financiers, dont les demandes de subventions, est en cours.

La finalisation de cette phase et la réalisation des travaux auront lieu pendant l'année 2011.

Les locataires, quant à eux, seront relogés dès cette fin d'année.

# HOULGATE EN CHIFFRES

## BUDGET PRIMITIF :

Chaque début d'année, le conseil municipal de Houlgate vote le budget de la commune. Ce budget, appelé Budget Primitif, prévoit les dépenses nécessaires à la Ville pour assurer ses missions de service public et le développement de la commune. Il est déterminé en fonction des recettes que la commune doit percevoir au cours de l'année.

Le budget primitif 2010 a été voté au cours de la séance de Conseil municipal du 2 avril 2010.

**Ce budget primitif a été établi comme suit :**

## 2010 : UNE SITUATION ÉQUILBRÉE SOUS LE SIGNE DE LA MAÎTRISE !

Le compte Administratif, reflet des dépenses et des recettes réalisées dans l'année, ne pourra être établi qu'après la clôture de l'exercice 2010. Cependant, les tendances de l'année, se profilent de façon sereine.

Nous avons volontairement limité à 1 % l'augmentation de la part communale des impôts.

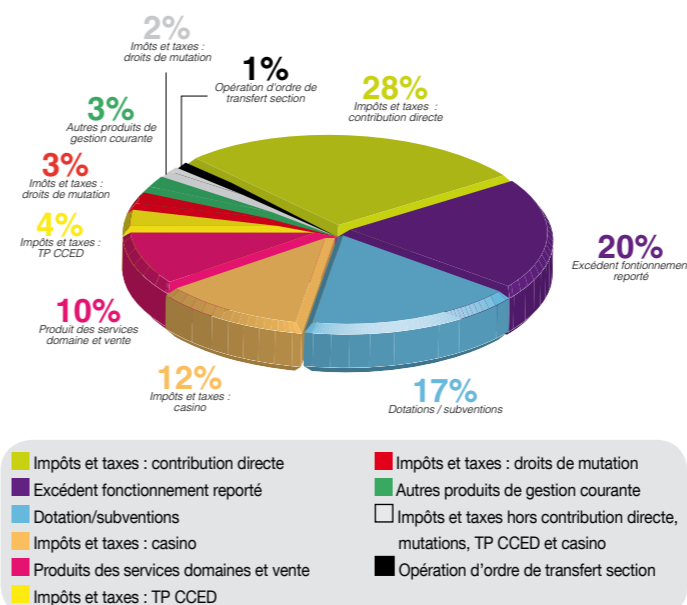
Les recettes de fonctionnement sont stables ou en augmentation. En effet, les recettes de droits de mutation encaissées sont supérieures à la somme attendue et le produit des jeux du Casino reste stable par rapport à l'année passée.

L'amélioration de certaines recettes devrait éviter de contracter un emprunt supplémentaire à celui de 200 000 euros encaissé cette année pour financer les dépenses engagées en 2009.

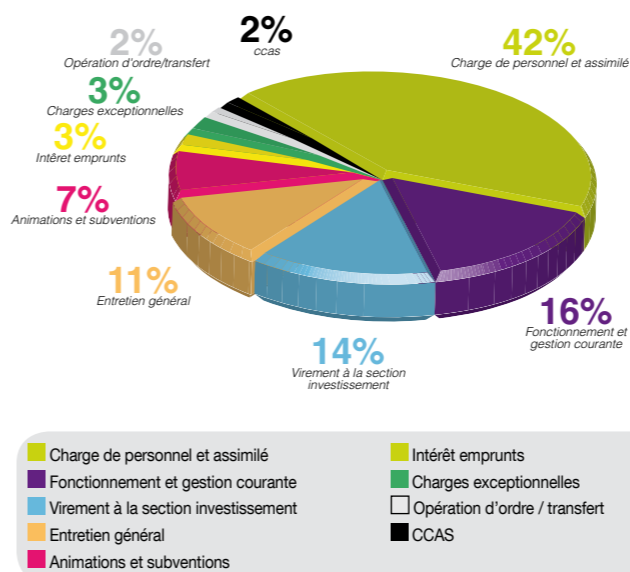
Début 2010, les prévisions de recettes étaient pertinentes et aujourd'hui nous constatons que les dépenses ont été rigoureusement maîtrisées.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

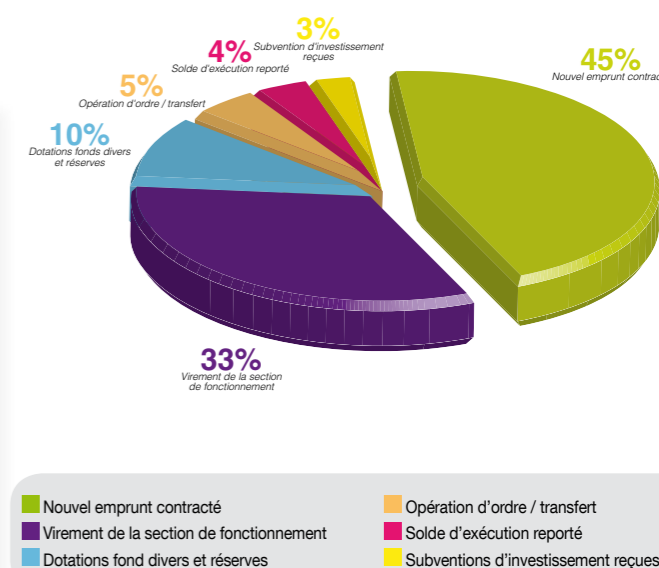
Recettes de fonctionnement 6 369 904 euros



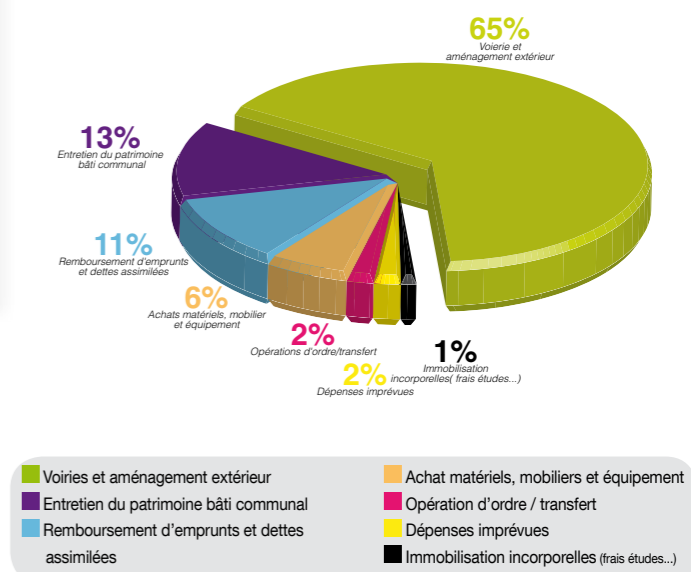
Dépenses de fonctionnement 6 369 904 euros



Recettes d'investissement 2 643 500 euros



Dépenses d'investissement 2 643 500 euros



# 2010 : ANNÉE RICHE EN NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS !

De nombreux aménagements, tant au niveau urbain, sécuritaire ou immobilier ont vu le jour cette année... Toujours dans l'objectif de valoriser notre ville, d'améliorer le quotidien des habitants et d'accueillir dans d'agréables conditions les visiteurs !

► **Rénovation de la place de la Gare** (juin 2010)

Cet aménagement, décidé en début d'année, avait pour objectif d'optimiser l'espace pour gagner un plus grand nombre de places de parking qui étaient de 25 places en 2009 et qui aujourd'hui compte 50 places et un arrêt minute devant la gare. Tous les réseaux ont été remis en état, le mobilier urbain et l'éclairage ont été remplacés, des espaces verts et des massifs fleuris ont été aménagés et la partie circulaire de la place de la Gare ainsi que la rue Blanc ont été refaites.



► **Rénovation de la rue d'Axbridge** (novembre 2010)

La réhabilitation de la rue d'Axbridge et de sa descente (réseaux, revêtement de chaussée et trottoirs) a été achevée fin mai 2010. Des bornes automatiques commandent désormais l'accès à la digue pour les services de sécurité depuis mi-juillet 2010 et des points lumineux au sol sont installés depuis septembre 2010. Quant à l'éclairage de la descente et de la rue d'Axbridge, il est en place depuis fin novembre.

► **Mise en place de toilettes publiques** (début juillet 2010)

Les toilettes publiques faisaient défaut en saison ! Eh bien aujourd'hui notre ville est pourvue de 2 nouveaux points pour la période estivale : un bloc sanitaire a été mis en place à l'est de la rue des Bains Chauds, un autre a été installé à l'ouest de la descente de l'avenue des Alliés sur la digue. Quant aux toilettes publiques de l'Église Saint Aubin, elles ont fait l'objet d'une rénovation avec création d'un WC pour handicapés.

► **Réfection de la digue du parking du temple** (octobre 2010)

La digue, inaugurée en 1912, avait cruellement souffert du temps ! Côté temple, la voici rénovée et revêtue par un enrobé rouge flambant neuf. Les bordures en briques ont également été restaurées par les services techniques de la commune.

► **Amélioration des abords de la table d'orientation**

(1<sup>er</sup> trimestre 2011)

Après le remplacement de l'escalier d'accès en 2009 et l'élagage des arbres masquant la vue exceptionnelle sur la baie de seine, le parking sera lui aussi rénové et une signalétique sera mise en place au premier trimestre 2011.

► **Remise en état des ouvrages de protection contre la mer** (juin 2010)

Suite à une décision du conseil municipal, des travaux de rénovation des épis ont été engagés en 2010. Ces travaux, subventionnés par le Conseil Général, portent sur le remplacement du pelletage supérieur absent ou endommagé pour les 5 épis. La consolidation des soubassements le nécessitant sera engagée en 2011 en fonction des périodes de désensablement, ceci afin de minimiser le travail.

► **Travaux de réaménagement de l'Office de Tourisme** (début des travaux : novembre 2010)

L'extension et la rénovation complète des locaux, devraient permettre à notre Office de Tourisme de rentrer dans des locaux mieux adaptés pour l'accueil du public et pour le travail administratif. La fin des travaux est prévue en avril 2011.

**Extension de la superficie des locaux de 40m<sup>2</sup> permettant :**

- L'agrandissement de la surface d'accueil
- La création d'un bureau pour le personnel
- Le déplacement du bureau de la direction
- La création d'un local technique

La ville prend à sa charge les travaux d'infrastructure ainsi que les divers revêtements et l'éclairage. L'office de tourisme finance le mobilier, la décoration et la signalétique grâce à la provision de 30.000 euros réalisée depuis 3 ans, provision provenant des recettes du Casino et destinée à la promotion de la station.

► **Changement du mobilier urbain de la place de la mairie** (avril 2010)

Afin d'améliorer la sécurité, les boules de limite de chaussée ont été supprimées pour laisser place à des potelets, identiques à ceux installés dans la rue du Général Leclerc.

► **Travaux de soutènement du cimetière** (mai 2010)

Une pose de gabions et la remise en état de la clôture ont été effectuées.

► **Éclairage des 100 marches** (juin 2010)

Après le lancement de l'étude de faisabilité, l'éclairage de sécurité par balisage a été réalisé en technologie «très basse consommation». Avis aux amateurs de promenades nocturnes !

► **Extension du Columbarium** (septembre 2010)

Création de 10 cases enterrées et de 6 cases hors sol.

► **Stade de Football** (septembre 2010)

L'escalier d'accès à la tribune a été remplacé.

► **Rénovation de l'Éclairage des courts de tennis couverts** (octobre 2010)

Remplacement à neuf de l'éclairage des deux courts de tennis couverts municipaux.

► **Passage piéton « parc de loisirs »** (décembre 2010)

Un passage donnant accès depuis la Gare vers le parking de la petite vitesse a été créé.

► **Ravalement du Casino/ Cinéma** (début 2011)

Notre Casino se fait une beauté ! Le ravalement complet est en cours. Il est financé par la ville sur une ligne budgétaire spécifique de recette du Casino.

# OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES !

Les travaux sur les bâtiments qui ont un impact sur l'aspect extérieur du bâtiment et sur son emprise au sol, de même que les changements de destination des locaux ont des conséquences au regard du droit de l'urbanisme. Aussi tout propriétaire doit faire une demande d'autorisation avant d'engager ces travaux, de même en cas de changement de destination.

En effet, c'est au maître d'ouvrage (appelé pétitionnaire) de faire les démarches administratives nécessaires car il est propriétaire du bâtiment et bénéficiaire de l'autorisation.

Néanmoins, le propriétaire est aussi considéré comme un « non sachant », ce qui oblige le professionnel auquel il est éventuellement fait recours, d'informer et d'alerter le client sur le droit applicable, ce au titre de son devoir de conseil. Pour les travaux touchant à l'enveloppe d'un bâtiment, on peut distinguer, au regard du droit de l'urbanisme, les 9 cas suivants :

ACTION	REGIME APPLICABLE
Travaux d'entretien ou de réparations ordinaires (opérations de démaillage, lavage, gommage et petits travaux, bassin, piscine enterrée de moins de 10m <sup>2</sup> et d'une hauteur inférieure à 60 cm...)	Aucune autorisation (1)
Ravalement (modification de la couleur, des enduits ou pierres apparentes et y compris les bardages refaits à l'identique)	Déclaration préalable (2)
Modification de l'aspect extérieur (couverture, fenêtres, velux, portail, clôture), sans percement ni agrandissement d'une ouverture extérieure	
Modification de la toiture (fenêtre de toit, châssis...), sous réserve que ces travaux ne donnent pas lieu à création d'une surface de plancher hors œuvre nette (SHON(5)) supérieure à 20 m <sup>2</sup>	
Modification du volume (extension/surélévation) avec création d'une surface inférieure ou égale à 20m <sup>2</sup> . <b>Sont inclus :</b> ► les abris de jardin, les garages de 2 à 20 m <sup>2</sup> dWe SHOB(4), ► les vérandas, les agrandissements de maison d'habitation de moins de 20 m <sup>2</sup> de SHOB(4), ► la transformation d'un garage en pièce habitable (transformation de plus de 10 m <sup>2</sup> de SHOB(4) en SHON(5))	
Les changements de destination d'un bâtiment, par exemple : la transformation d'un commerce en logement et vice-versa	
Création ou modification d'ouverture sans modification de volume	Permis de construire (3)
Modification du volume (extension/surélévation) avec percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur	
Modification du volume (extension/surélévation) avec création d'une surface supérieure ou égale à 20m <sup>2</sup> de SHOB(4)	

(1) Selon art. R.421-2, R.421-9  
 2) Selon . art. R.421-9, R.421-17 (travaux et changements de destination) et R.421-23 à R 421-25  
 (3) Selon art. R.421-14 et s.  
 (4) SHOB : la Surface Hors Œuvre Brute se calcule en additionnant la surface de chaque plancher de la construction. Elle se mesure à l'extérieur des murs de la construction.  
 (5) SHON : la Surface Hors Œuvre Nette correspondant à la SHOB moins certaines surfaces comme les combles dont la hauteur excède 1,80 m ou les surfaces liées au stationnement des véhicules.

## QUELQUES PROJETS POUR 2011

Bien que l'ensemble des projets pour l'année 2011 doit être à nouveau discuté lors de l'élaboration du Budget primitif en 2011, voici ceux qui devraient être lancés :

Dans le cadre de la mise en place du sens unique de la rue Sébastien de Neufville et de l'accès au CPCV, nous en profiterons pour rénover cette entrée de ville jusqu'à la hauteur de l'abri bus, rue des Bains.

D'autre part, l'entrée de ville par la route de Trouville sera rénovée par le Département au niveau des enrobés de chaussée. Nous en profiterons pour remettre en état bordures et trottoirs.

L'état du pavage des deux carrefours de la rue des Bains avec la rue du Général Leclerc et la rue de l'Eglise va nous conduire à refaire le revêtement de façon plus appropriée.

D'autre part, le mobilier urbain du carrefour entre la rue du Général Leclerc et la rue des Bains sera remplacé à neuf comme celui de la rue du Général Leclerc.

Nous comptons étudier la faisabilité de la rénovation de l'éclairage de la Digue Roland Garros et espérons vivement engager la réfection des impasses attenantes à la route de la Vallée et à la rue du Stade.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Extensions et surélévations**

Hormis les surfaces non closes (balcons, loggias, terrasses), les garages et « la partie des combles aménagés ou aménageables dont la hauteur ne dépasse pas 1,80 m », toute extension ou surélévation a pour conséquence une augmentation de la SHON\*\*. Tout projet de construction de bâtiment doit être établi par un architecte, excepté :

Les personnes physiques ou les exploitations agricoles à responsabilité limitée à associé unique qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes : Une construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette n'excède pas cent soixante-dix mètres carrés de SHON (170 m<sup>2</sup>), Une surface à usage agricole dont la surface de plancher n'excède pas 800m<sup>2</sup>. En revanche, les collectivités et établissements publics, comme les personnes morales (ex : les SCI) doivent obligatoirement recourir aux services d'un architecte pour un permis de construire (pas pour une simple Déclaration Préalable).

**Apprécier le seuil des 170m<sup>2</sup> de SHON**

Tout projet de plus de 170 m<sup>2</sup> de SHON rend obligatoire l'intervention de l'architecte pour l'établissement du plan du dossier de demande de permis de construire. En cas d'extension ou de surélévation d'une habitation existante, il faut additionner la surface existante et celle projetée pour apprécier le seuil des 170m<sup>2</sup>.

**Périmètres de protection sur la Commune de Houlgate :**

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France dès qu'elles se situent dans l'un des trois périmètres de protection suivant au titre des édifices inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, à savoir : le portail de l'ancienne église du cimetière, les couvertures et façades de la résidence Les Pléiades (ancien Grand Hôtel) et du château de Beuzeval. Dans ces périmètres le régime des autorisations d'urbanisme (PC, DP) peut être différent du régime général et surtout : Les délais d'instruction sont rallongés (avis de l'ABF). Les autorisations peuvent être assorties de prescriptions particulières (matériaux, aspect extérieur...)

**Permis de démolir**

Le règlement du Plan d'occupation des Sols communal actuel dispose qu'« afin d'assurer la protection du patrimoine bâti et de sauvegarder l'harmonie des quartiers » l'ensemble des zones UA, UB, UC et UD sont incluses à l'intérieur du périmètre soumis au régime du permis de démolir.

Toutes les démarches sont consultables sur le site internet du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr-permis-de-construire-et-autres-.html>

## ENVIRONNEMENT

**Label « villes et villages fleuris »**

**Le palmarès du label « villes et villages fleuris » fête cette année son cinquantième anniversaire.**

Aujourd'hui le label touristique est convoité par de nombreuses municipalités, permettant ainsi à près de douze mille villes ou villages de France de présenter leurs réalisations. Dans une même volonté en faveur d'un environnement de qualité, d'un cadre de vie agréable et fleuri pour les habitants, et accueillant pour les touristes. Pour la cinquième année consécutive, l'office de tourisme de Houlgate se voit remettre un prix au concours départemental des villes et villages fleuris, et se classe premier ex aequo avec la ville de Troarn dans sa catégorie.

**Aménagement du square Debussy**

**Faisant suite à la réhabilitation du square Debussy en 2009, une vocation d'aire ludique lui a été attribuée :** mise en place de parcours et de jeux discrets en bois naturel pour enfants de moins de 10 ans (barres d'exercices, saute-mouton, slalom, saut de haies, double escalade,...). La rénovation de l'éclairage et des WC a également été réalisée.

**Rénovation des bancs sur la digue Roland Garros**

En début de saison, les 26 bancs de plage ont été entièrement rénovés.

**Mise en place de douches de plage**

**La saison 2010 a vu s'implanter deux points « douche »** à l'est et à l'ouest de la plage, chacun mettant à disposition 4 douches.

C'est dès le début de saison que Houlgatais et vacanciers ont pu en profiter.

A noter que la régulation de l'eau sera fortement améliorée pour la saison prochaine pour limiter la consommation.

**Calendrier des ateliers Mains Vertes du samedi matin**

En ce début 2011 l'atelier jardinage vous donne rendez-vous aux serres municipales tous les deuxième samedis de chaque mois. Alexis BOSQUAIN vous y attendra de 10 h 00 à 12h 00.

Les dates et thèmes à retenir sont les suivants :

- 8 Janvier, taille des arbres fruitiers
- 12 Février, taille des rosiers
- 12 Mars, plantes de bord de mer
- 9 Avril, boutures des plantes d'appartement
- 14 Mai, remise des prix du concours des maisons fleuries
- 11 juin, plantation d'un massif de plantes annuelles

Tous les thèmes abordés vous donneront l'occasion d'approfondir vos connaissances et d'échanger quelques petits conseils en toute convivialité. Nous vous y attendons nombreux !

**Travaux de bricolage et de jardinage**

L'arrêté préfectoral du Calvados du 21 novembre 2008 relatif à la lutte contre les nuisances sonores stipule que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, débroussailluses, perceuses, tronçonneuses....

ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

**Feux de jardinage**

Brûler des déchets végétaux à l'air libre dans votre jardin est interdit du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> septembre. Hors de cette période, le brûlage est autorisé à condition d'être à plus de 100 mètres des routes et 200 mètres d'une habitation ( Cf. arrêtés préfectoraux).

Si vous employez un incinérateur individuel, assurez-vous qu'il respecte la réglementation et ne crée pas de nuisance à vos voisins. Toute émission de composés gazeux, fumées ou poussières susceptibles de présenter un risque pour la santé publique ou d'incommoder la population est interdit.

Les déchets végétaux doivent être apportés à la déchetterie ou doivent être valorisés (quand c'est possible) en compost pour le jardin.

**L'hiver arrive, vigilance sur votre alimentation en eau !**

Une chute des températures peut avoir un fort impact sur les compteurs d'eau et les installations à l'extérieur comme à l'intérieur d'un local (éclatement des canalisations).

**Avant l'arrivée du froid, le service des eaux vous conseille :**

- de boucher les ouvertures par lesquelles le froid peut pénétrer pour les compteurs situés dans des pièces non chauffées (attention de maintenir une aération suffisante si le compteur est au même emplacement que le compteur à gaz).
- de recouvrir le compteur d'une plaque isolante ou de l'envelopper de polystyrène. La laine de verre peut convenir à condition qu'elle soit enfermée dans un sac plastique.

**Attention :**

- il ne faut jamais poser sur le compteur des couvertures, de la paille, ou des cartons car ces matières absorbent l'humidité et se transforment en glace.

- il ne faut jamais chauffer le compteur aux sèche-cheveux. En cas de doute, mieux vaut prévenir le service des eaux.
- En cas d'absence prolongée (résidence secondaire ou autre), le service des eaux vous conseille de fermer le robinet avant compteur, après en avoir vérifié l'étanchéité, et de vidanger complètement les tuyauteries. Ceci vaut également en période estivale



Mon volume augmente de 10% quand je me transforme en glace

## Nos écoles en quelques mots

La ville de Houlgate compte 2 écoles :

- **L'école maternelle** regroupe 3 classes pour un total de 73 enfants de 2 à 5 ans. Elle est dirigée par Frédérique Khanoyan qui a été nommée à ce poste à la rentrée 2010.

Plusieurs projets pourront être menés à bien grâce à l'aide financière de la municipalité :

- ▶ Spectacle au théâtre Foz à Caen
- ▶ Visite au musée Montebello à Trouville-sur-mer
- ▶ Sortie à la cité de la mer à Cherbourg
- ▶ Spectacles de marionnettes dans l'enceinte de l'école

- **L'école élémentaire** regroupe quant à elle 5 classes pour un total de 116 enfants de 6 à 12 ans. Elle est dirigée par Christine Baratin depuis la rentrée 2007.

Chaque année, les enfants, en fonction de leur classe, pratiquent des activités sportives différentes.

Ainsi, les classes de CP et CE2 s'exercent au sport boules et à la gymnastique, celle de CE1 découvre le golf et aussi la gymnastique.

Ces interventions sont prises en charge par la municipalité tant pour le transport que pour la rémunération des intervenants.

Ces 3 classes se rendent également régulièrement à la piscine de Cabourg.

Les classes de CM1 et CM2 bénéficient de séances de voile financées par la CCED, la commune et la coopérative scolaire.

Une année sur deux, un professeur de musique de la CCED initie les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Cette initiation aboutit à un spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de la mairie.

La dotation financière de la mairie permet également aux enfants de se rendre dans de nombreux lieux afin d'élargir leur culture. Durant cette année scolaire, des sorties sont prévues dans la région (Grimbosq, Vieux la Romaine, Ludiver, le Mémorial de Caen, le théâtre de Lisieux...). Comme chaque année, la classe de CM2 devrait profiter d'un grand voyage de fin d'année dans une région éloignée de la nôtre. En 2009/2010, les enfants ont découvert la région PACA grâce à une classe transplantée à la Bréole, petit village des Alpes de Haute Provence, au bord du lac de Serre-Ponçon.

Houlgate comptant moins de 2 000 habitants, la commune a pu bénéficier d'une dotation de 9 000 € de l'Etat pour équiper son école de matériel informatique performant. Monsieur le Maire n'a pas hésité à augmenter cette dotation afin de pouvoir équiper l'école de 2 tableaux blancs interactifs mobiles et d'une classe mobile constituée de 8 PC portables.

Cette année scolaire est également marquée par le regroupement de tous les enfants de l'école élémentaire sur un même site.

Depuis de nombreuses années, 2 classes (le CP et le CE1) se trouvaient isolées dans des locaux proches de la mairie.

Depuis le 2 septembre, toutes les classes se trouvent au 5 boulevard des Belges. Ainsi, les plus jeunes ont pu investir les 2 vastes classes inoccupées, pour le plaisir de tous.

Cette année, comme chaque année, les enfants des écoles ont participé, le 11 décembre 2010, au marché de Noël. Ils participeront aussi au Carnaval et à la kermesse organisés par l'association « l'école en fête ».

## Opération « tranquillité séniors »

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de Houlgate distribue aux Seniors de la commune, en partenariat avec le Commissariat de Police de Dives-sur-Mer, une brochure illustrée afin de les sensibiliser contre les actes de malveillance auxquels ils sont exposés.

Ce dépliant donne des conseils de prudence à adopter pour vivre en sécurité chez soi, dans la rue, et dans sa voiture. Il s'agit de lutter contre les cambriolages, les vols à la tire, à la portière ou aux distributeurs de billets. Cette brochure rappelle également les numéros utiles et d'urgence. Pour leur sécurité, les Séniors doivent être très vigilants et avoir les bons réflexes. Cette plaquette est disponible au CCAS, en Mairie et au Commissariat de police de Dives-sur-Mer.



## Inscriptions pour délivrance de bons alimentaires

Le CCAS vous informe que l'inscription des personnes, déjà bénéficiaires ou non, des bons alimentaires se fera en Mairie de Houlgate, auprès du service d'aide sociale et ce, à partir du 25 octobre 2010, tous les jours aux heures de réception du CCAS entre 9 h 00 et 12 h 00.

Les personnes intéressées devront se présenter munies de leur avis d'imposition 2009, de leur déclaration d'impôts 2010 ainsi que toutes les pièces justificatives des revenus des trois derniers mois.

Les ressources ne devront pas dépasser :

**Personnes retraitées**

- Personne seule : 912 €
- Couple : 1 532 €

**Bénéficiaires du RSA ou des ASSEDIC**

- Personne seule : 460,09 €
- Couple : 690,14 €

**Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé**

- Adulte : 696,63 €

## Le repas des anciens en avril



Une fois encore la tradition du repas offert par la Municipalité aux Anciens de la commune, a été respectée.

Le samedi 17 avril 2010, 195 convives ont été accueillis par Monsieur le Maire, son épouse, et des Membres du Conseil Municipal. Ils ont pris place dans une salle des fêtes fleurie et décorée pour l'occasion dans un style « IMPRESSIONNISTE ». Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance conviviale et joyeuse, suivie de quelques pas de danse.

Regis Suez en a assuré l'animation.

Les doyens de l'Assemblée, Mme Suzanne DELAUNAY, 99 ans et Monsieur Marcel BLOTTIERE, 95 ans, furent honorés comme il se doit.

Beaucoup d'Anciens étaient heureux de se retrouver car ce rendez-vous annuel leur offre l'opportunité de revoir des amis, nouer des liens nouveaux et d'échanger des souvenirs.

## Diplômes d'honneur

A l'issue des cérémonies commémoratives de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 (le 18 juin 2010) et de la libération de Houlgate (le 22 août 2010), Monsieur le Maire a remis officiellement, au nom de Monsieur Hubert FALCO secrétaire d'Etat à la Défense, à plusieurs anciens combattants de Houlgate de la guerre 1939-1945, un «Diplôme d'Honneur» en reconnaissance de leur action pour la France.

Messieurs Marcel Blottière, Edmond Bouillon, Paul Chouteau, Jack Coussegal, Bernard Gardin, Roger Garot, Emile Maillot, Jacques Mallet, Bernard Nicolle, André Pitoiset, Jean-Marcel Quibel, Paul Somveille, heureux récipiendaires étaient très émus lors de cette remise.



## VIE ASSOCIATIVE

# COUP DE PROJECTEUR SUR HOULGATE ASSOCE KITE (H.A.K.)

Le Kite surf est un sport nautique de traction qui consiste à glisser sur l'eau à l'aide d'une planche de surf de taille réduite en étant tracté par un cerf-volant.

Le H.A.K. est une association Houlgataise dont le président est Yvan BOUVET et qui est une branche de l'association « Voiles Libres Pays d'Auge » laquelle regroupe une section parapente, une section char à cerf-volant et une section Kite Surf.

Son objectif est de développer et de promouvoir la pratique du Kite Surf sur le territoire communal.

HOULGATE est devenue un des meilleurs « spots » de la région notamment parce qu'à marée basse les pratiquants ont pied partout, ce qui est très sécurisant. Les bonnes journées, il n'est pas rare de voir 50 « ailes » sur la mer. Un chenal, à HOULGATE leur a été aménagé et réservé devant le temple.

C'est d'ailleurs un superbe spectacle de voir toutes ces ailes en l'air et ces Kite surfeurs s'élever en l'air après avoir pris de la vitesse.

Animé par un groupe très dynamique et responsable, le H.A.K. connaît un très grand développement depuis plusieurs années. De nombreux kite surfeurs viennent tout au long de l'année s'adonner à leur sport favori été comme hiver.

« Pour pratiquer ce sport, il est judicieux de suivre quelques cours, de respecter des normes de sécurité (ne jamais le pratiquer seul, ne pas sortir par vent de terre) et de s'équiper d'une combinaison adéquate » précise Thomas Lelant, cheville ouvrière de l'association dont la femme est une des grandes spécialistes de ce sport en France.

**Vous êtes sportif ?**

**Vous aimez les sports à sensation ?**

**Alors n'hésitez pas à contacter cette association bien sympathique, et à venir « voler » sur les vagues HOULGATAISES !!!**

**Contact pour tous renseignements :**

**Yvan BOUVET 06 98 86 90 09 - Thomas LELANT : 06 71 74 02 91**



# SAISON TOURISTIQUE 2010 : BONNE FRÉQUENTATION, PEU DE CONSOMMATION.

**Pour cette saison 2010, le monde était au rendez-vous mais côté commerces, la fréquentation n'a pas été synonyme de consommation.**

Au niveau des commerces, les restaurants ont plutôt bien fonctionné malgré des touristes attentifs à leurs dépenses. L'activité commerciale a démarré dès début juillet mais s'est essouffée en août. Pour les hôtels, le taux d'occupation a été moins bon en juillet qu'en août mais avec toujours une tendance à jongler avec les réservations de dernière minute. En effet les réservations s'effectuent en 3 périodes : en début d'année, en début de saison et en dernière minute. A noter une forte demande à la nuitée.

Cette saison 2010 a vu la clientèle étrangère en augmentation. Au niveau de l'Office de Tourisme elle représente cette année 11 % de ses visiteurs (dont 37% anglais, 28% Hollandais, 15% Allemands, 6% Belges, et 14% divers).

La fréquentation en visiteurs est restée stable : 18 129 visiteurs sur 4 mois contre 18 163 en 2009. La fréquentation de juillet et août est multipliée par 3,5 par rapport à juin et septembre. Les demandes par courrier, fax et mail ont été plus faibles : 2 542 contre 3 316 en 2009 en cumulé sur 4 mois. La diminution des demandes par voie traditionnelle peut s'expliquer par une fréquentation en nombre de visiteur unique du site internet de la ville en nette progression de l'ordre de 20% (50 925 contre 40 296 en 2009 en cumulé sur 4 mois).

## Ouverture de la résidence hôtelière Pierre et vacances



**La résidence Pierre et Vacances Premium a ouvert ses portes cet été. Cette résidence de standing propose à la location 126 logements confortables allant de 4 à 8 personnes.** Chacun étant doté d'un balcon ou d'une terrasse orientée vers la mer. Pour encore plus de détente, tout au long de l'année, elle offre à ses clients une multitude de services (livraison de courses, service traiteur, fruits de mer et boulangerie et en été piscine et pataugeoire chauffées)

Le SPA est lui aussi prêt à accueillir à tarif préférentiel tous les Houlgatais qui voudraient bénéficier d'un moment de détente. Doté de huit cabines, d'un sauna, d'un hammam, de douches sensorielles et d'une piscine de soins aux multiples fonctions. Il bénéficie d'une vue panoramique imprenable.

Renseignements au 02 31 06 20 35 pour la résidence et 02 31 06 20 40 pour le spa ou par mail à hol@pierre-vacances.fr

## Nouveau Directeur au casino

**Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur Stéphane Michenaud qui a pris en septembre la direction de notre Casino.**

Il a une très bonne connaissance du monde des Casinos où il a débuté il y a 20 ans à Luc sur mer puis Saint



Aubin. Il a rejoint le groupe Viking Casinos depuis 8 ans pour lequel il dirigeait le Casino de Castéra Verduzan dans le Gers, avant de rejoindre celui de Houlgate.

## Ouverture du premier Hôtel 3 étoiles en centre ville

**Notre station balnéaire possède depuis fin septembre son premier hôtel 3 étoiles de 17 chambres.** L'hôtel de charme « Villa les Bains » a été entièrement rénové en lieu et place de l'ancien hôtel du Centre. Prestations de qualité, chambres avec Balnéo, et ascenseur sont les atouts de ce nouvel établissement dirigé par Carine et Hubert Courtessi. Le Magazine Direct leur souhaite la bienvenue !



## Déménagement temporaire de l'Office de Tourisme

A partir de fin novembre et pendant toute la durée des travaux de rénovation des locaux l'Office de Tourisme (14 boulevard des Belges), son activité sera transférée dans l'ancienne école primaire, à gauche de la mairie. Cette installation temporaire n'aura pas d'impact sur l'activité de l'Office de Tourisme et l'accueil des visiteurs sera assuré pendant toute cette période. L'entrée se fera côté mairie, et des panneaux d'informations seront apposés sur les portes.

# RETOUR EN IMAGES SUR LES GRANDS ÉVÈNEMENTS 2010

## Houlgate plein Plein Vent 2010 : une couverture médiatique exceptionnelle.

L'édition 2010 a repris sa place initiale dans notre agenda touristique c'est-à-dire comme lancement de saison en avril. L'accent a tout particulièrement été mis cette année sur la présence de nombreuses grosses pièces de cerfs-volants. Beau temps, très forte fréquentation, et surtout excellente couverture médiatique nationale au Journal Télévisé de TF1



## Festival de Rues

Un très beau temps, une bonne programmation et un public venu nombreux nous permet de pérenniser cette journée de fête pour les années à venir. Pour la troisième édition de 2011, un accent sera porté sur l'animation musicale avec davantage d'artistes en interactivité avec le public et sur un prolongement en soirée.



## Concert de plage Absolutely Abba

Ce concert annuel placé sur le thème « Hommage à / Tribute to « attire de plus en plus de monde. Cette année, un hommage à Abba par un groupe venu d'Allemagne a attiré 5 000 spectateurs. Radio Nostalgie était notre partenaire pour ce concert 2010.



## Festijazz

L'édition 2010, s'est déroulée sous le soleil qui a permis d'animer la ville avec ses points « Concert » et ses fanfares itinérantes. Les Concerts du soir ont accueilli entre autres, Marc Laferrère pour le plaisir de tous.



## Été musical

Ces concerts de musiques classiques dont la ville a repris le flambeau de l'organisation ont accueilli 630 mélomanes sur les 5 concerts programmés.



## 10<sup>ème</sup> Festival des Rencontres d'été

Il s'est déroulé essentiellement à Houlgate. La compagnie Grain de Sable a organisé une soixantaine de rendez-vous sous forme de spectacles, repas-spectacles, lectures-spectacles, rencontres avec des auteurs, promenades littéraires, stages, concours d'écriture, exposition... pour le plus grand plaisir de tous.



## MARIAGES. ...

### SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

- 13 décembre 2009 : CHARTIER Stella
- 14 décembre 2009 : IKOUNA -- JOLY Dean
- 20 décembre 2009 : BUSNEL Maëlys
- 25 décembre 2009 : MARIE Robin
- 10 janvier : LE HIN Romane
- 31 janvier : SILLÈRE Noah
- 3 février : WAEYAERT Maxime
- 12 février : THOMAS Winca
- 11 mars : ARTERO Apolline
- 3 avril : TRINCART Damien
- 10 avril : JULIEN Lily-Rose
- 13 avril : HECKLI Leya
- 1<sup>er</sup> juin : ADAM Paul
- 30 juillet : GODEFROY Noam
- 31 juillet : MISTRAL Mattéo
- 20 août : BÉAL Constance
- 22 août : MONNERAY Maxence
- 28 août : CAHAGNIER Maëlyne
- 29 août : RONEY Jaouenn
- 7 septembre : ANFRYE Ezan
- 25 septembre : HENRY Enora
- 13 octobre : ROCAND Auxane
- 29 octobre : PINTO LUTUMBA Lyssandre
- 1<sup>er</sup> novembre : MARGUERAY Marylou
- 8 novembre : MARCHAND Benjamin

### SE SONT UNIS :

- 15 mai : DUPIN Philippe et BARATIN Gaëlle
- 1<sup>er</sup> juin : CONGOSTE Pierre et CHAUSSAT Madeleine
- 12 juin : MALHEIRO David et PÈRE Julie
- 19 juin : CHEVALLIER Sébastien et CLAUDE Clémence
- 19 juin : DUCROCQ Georges et LION Chantal
- 19 juin : GHEDIR Mehdi et CHALLE Raphaëlle
- 17 juillet : DRAGIN Nohan et BRIEND Emilie
- 27 août : JACQUET Louis et ARBOLA Anne-Sophie
- 28 août : JOBIC Franck et LUCAS Marie-Laure
- 4 septembre : FOURCROY Jean et NÉRON Claire
- 11 septembre : MOREAU Michel et MOUCADEL Joëlle
- 18 septembre : RECHERCHANT Paul et DELAUNAY Isabelle
- 2 octobre : PEDRAZZOLI Thierry et THOUAN Nadine
- 16 octobre : PROFFIT Guillaume et ARTIFONI Gaëlle
- 30 octobre : GOSSELIN Samuel et RAY Nathalie
- 20 novembre : ADIASSE Jean-Luc et HOMMET Marie-Laure

### NOCES D'OR

- 10 avril : MAHIER Claude et LARSONNEUR
- 28 août : LEPRINCE Bernard et BAUDRAN Anne-Marie

### NOUS ONT QUITTÉS :

- 3 novembre 2009 : JOUBIN Yves
- 30 janvier : JEANNE Albert
- 25 février : DERMANT Nadine épouse MALHERBE
- 2 mars : DUHAMEL Dominic
- 8 mars : THIERRY Geneviève divorcée HIVERT
- 11 mars : BERNATOWIEZ Boleslaw
- 21 avril : GOUEDARD Jeanne
- 26 mai : PESTEL Fernande veuve DRAGIN
- 26 mai : DESBIEZ Gilbert
- 31 mai : DEFAUW Georges
- 6 juin : MALÉCOT Suzanne veuve VORNIÈRES
- 14 juin : LARIGAUDERIE Robert
- 20 juillet : DAOULAS Francis
- 24 juillet : REDUREAU Michel
- 5 août : KALT Arlette veuve OUZOUF
- 6 août : DONIS Gérard
- 2 septembre : GODART Etienne
- 2 septembre : LÉBOUGAULT Yves
- 9 octobre : PÉTIARD Pierre
- 14 octobre : GERVAIS Yvonne veuve LACHER
- 8 novembre : PICARD Pierre
- 13 novembre : RAYNAUD Michèle épouse REGNAULT

# AGENDA 2011

Afin de vous permettre de noter dès à présent les rendez-vous 2011, un certain nombre de dates sont déjà arrêtées.

## Animations proposées par la ville de Houlgate

- Concert du nouvel an le dimanche 2 janvier à l'église saint Aubin à 17h30
- Concert de la chorale Cœur Grenadine le samedi 18 juin
- Concert du conservatoire de Caen le samedi 25 juin
- Kiosqueries Musicales les vendredi 8, 15, 22, 29 juillet et 12 août
- Bal le vendredi 14 juillet sur la digue face à la descente d'Axbridge
- Festival de rues le samedi 23 juillet
- Concert de plage « Tribute to » le vendredi 5 août
- Concert de l'Ecole de Musique de la CCED au kiosque du parc de loisir le samedi 28 mai à 18h00
- Festijazz du jeudi 18 au samedi 20 août.

## Animations proposées par des associations avec le soutien de la ville d'Houlgate

- Carnaval des écoles de Houlgate le 8 et 9 avril
- Sport Aventure Littérature par le CSN les 8, 9 10 avril 2011
- Houlgate Plein vent du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai
- Festival du Film Européen du mercredi 19 octobre au mardi 25 octobre

## Spectacles proposés par le Casino

Comme chaque année le Casino nous proposera en 2011 des « One man show » qui auront très certainement des retombées médiatiques pour notre ville. En 2011, trois spectacles sont annoncés en mars, en mai et en septembre.

Malgré que la programmation soit en cours à la date d'impression du Magazine Direct, Le spectacle des « Chevaliers du Fiel » est prévu en mars (sous réserve).



## BLOC-NOTES

### ► Collectes des déchets

Pour l'année 2011, les collectes sont planifiées comme suit pour les particuliers :

#### • Ordures ménagères :

Le lundi et vendredi hors juillet et août (1)

Le lundi, mardi, jeudi et samedi du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

#### • Collecte Sélective (sac jaune) : le Mercredi

• Encombrants : le troisième jeudi de chaque mois

• Déchets verts : chaque mercredi du 16 mars au 9 novembre

Pour l'année 2011, les collectes sont planifiées comme suit pour les professionnels :

#### • Ordures ménagères :

Le lundi, mercredi (2) et vendredi hors juillet et août (1)

Tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août (3)

#### • Collecte Sélective : le Mercredi

(1) sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier

(2) uniquement rue Henri Dohert, Rue des Bains et rue du Général Leclerc

(3) le mercredi et le dimanche uniquement rue Henri Dohert, rue des Bains et rue du Général Leclerc.

### ► Horaires d'ouverture de la Mairie

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8H45 à 12H15 et de 13H45 à 16H15

#### Mairie de Houlgate

BP 28 - 10 boulevard des Belges  
14510 HOULGATE

#### Accueil :

Tél : 02 31 28 14 00  
Fax : 02 31 24 43 95  
Mail : mairie-houlgate@wanadoo.fr

#### Services techniques :

Tél : 02 31 28 13 50  
Fax : 02 31 28 01 40  
mairie-houlgate.st@wanadoo.fr

#### Service des Eaux :

Tél : 02 31 24 82 63  
Fax : 02 31 24 43 95  
mairie-houlgate.eau.s@wanadoo.fr

### ► Jour de réception en Mairie

Monsieur Jean-Claude Pupin Maire  
Jeudi de 10 h 00 à 12h 00 sur rendez-vous  
Madame Chantal Rasselet  
Chargée des affaires sociales  
sur rendez-vous

Magazine municipal d'informations de la Mairie de Houlgate (Calvados), DECEMBRE 2010

• Directeur de publication : Jean-Claude PUPIN

• Rédaction : Jean-Claude PUPIN • Patrick TURCOTTE, Patrick BARBA, Chantal RASSELET, Nadine HENAULT, Denis MARTENS, Thérèse JARRY, Maryse VERNOCHET avec la participation de Alain BERTAUD, Cécile BINET et Catherine AUBERT.

• Crédits photos : Fonds Mairie de Houlgate

• Création et conception : Agence Cap Skirring à Caen

• Impression sur papier recyclé sans chlore SIB : Lecaux Ocep

• Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2010



www.ville-houlgate.fr

